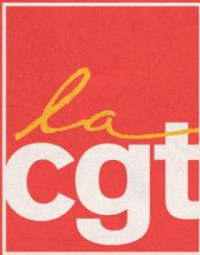


RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Projet de Loi sur la modernisation de la sécurité civile : Le compte n'y est pas, la colère des pompiers et agent-es SDIS reste intacte !

Le 8 septembre, les organisations syndicales représentatives des agent-es des SDIS et des pompiers (Service Départemental d'Incendie et de Secours) ont été reçues par le ministre de l'Intérieur dans le cadre de la présentation du projet de Loi sur la modernisation de la sécurité civile.

Pour l'essentiel, **ce sont des mesures « techniques » qui ont été présentées, ne permettant pas de répondre aux revendications portées par l'intersyndicale du 27 mai devant le Premier Ministre.** Pire encore, loin de répondre aux besoins des agent-es, le Ministre satisfait aux exigences des employeurs en ouvrant la porte à la création de fusions de certains centres de traitements de l'alerte.

L'été 2026 restera celui d'une succession de catastrophes climatiques, la multiplication de feux de forêts, d'intempéries... Et pourtant, les pompiers ont répondu présent et ont payé le prix fort : **4 pompiers sont morts et près d'un millier a été blessé.**

Face à l'augmentation continue des interventions, l'évolution des risques, la multiplication des missions confiées aux SDIS, et l'effondrement de la disponibilité des Sapeurs-Pompiers volontaires, le système est totalement asphyxié.

La Sécurité Civile est à l'os ! Pour exemple, le délai d'intervention du 1er engin (dont personne ne garantit que le camion soit adapté et complet), a augmenté de plus de 20%, passant de 12mn30 à 15mn09 en 10 ans (2014-2025) !

Faute de moyens, il n'y a plus d'égalité entre les usager-es face au secours d'urgence.

Pour remédier à ce constat, la CGT revendique :

- Un financement à la hauteur des besoins, pour atteindre 21 000 postes supplémentaires de Sapeurs-Pompiers professionnels,
- Plusieurs milliers d'agents des filières technique et administrative,
- Faire évoluer les modalités de recours aux Pompiers volontaires,
- Arriver à une flotte de 5 000 camions de lutte contre les feux de forêt (-1000 entre 2004 et 2020).

La CGT et l'intersyndicale invitent tous-tes les agent-es des SDIS à participer, dans une période d'examen budgétaire, aux mobilisations en cours et notamment celle du 29 septembre : pour des budgets répondant aux besoins du service public, pour l'augmentation des salaires et plus spécifiquement pour le financement des SDIS garantissant un service public de qualité.

Le 29 septembre 2026 : pour nos services publics et l'augmentation des salaires. Grande journée de mobilisation de grève et de manifestations intersyndicales.

Montreuil, le 9 septembre 2026